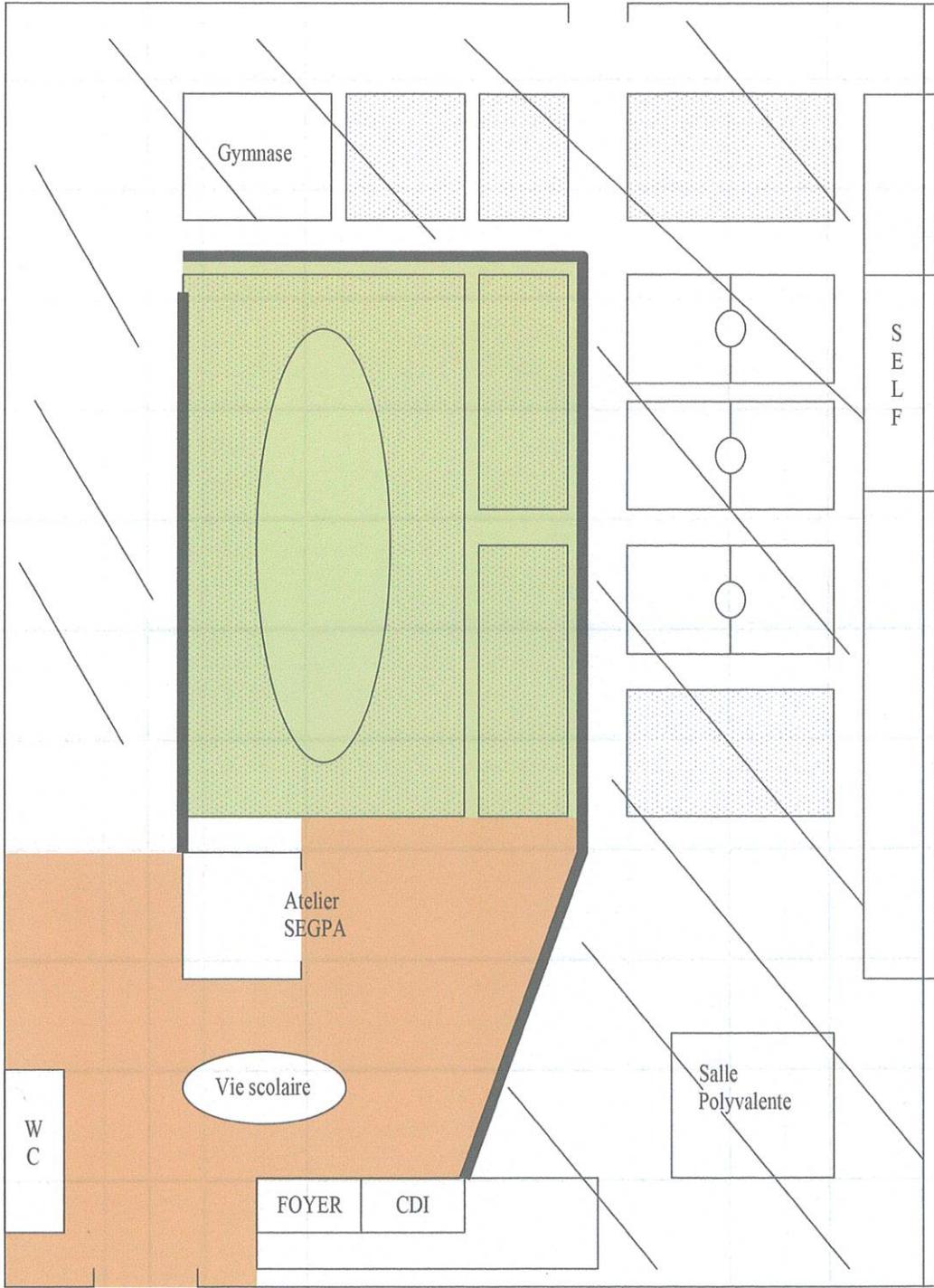


PLAN DE LA COUR DE RÉCRÉATION

- Zone 1 = pendant les petites récréations
- Zone 2 = autorisée entre 12h et 14h mais interdite pendant les petites récréations

Sortie Stade de Saint Pé



Entrée collège